

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA
PROMOTION FEMININE ET DE L'ENFANCE

Conakry - Avril 1999

La présente synthèse résume les efforts engagés par le Gouvernement de la République de Guinée dans la mise en œuvre de la "plate-forme d'action de la promotion des deux plates-formes africaines et mondiales issues des conférences de Dakar en 1994 et mondiale de Beijing en 1995 sur les femmes et l'enfant".

Adoptée en Septembre 1996 par le Gouvernement Guinéen, la politique nationale de promotion féminine offre un cadre d'orientation capable d'assurer aux femmes un accès équitable aux "structures économiques, sociales et éducatives" traversées par les orientations, elle définit les objectifs et stratégies pour l'élimination des disparités entre hommes et femmes.

Ces quatre orientations sont les suivantes :

femme.

1. Promotion économique des femmes

- Amélioration du statut social, culturel et politique de la femme et valorisation de son rôle familial
- Renforcement institutionnel du cadre de la promotion de la femme

formément aux engagements pris par notre Gouvernement au cours des conférences de Dakar et de Beijing en vue d'accélérer la concrétisation des stratégies d'action de Nairobi, les actions depuis alors ont été menées.

LES FEMMES ET LA PAUVRETE

recherches :
uire la pauvreté des femmes en renforçant leur rôle et leur pouvoir économiques.

stratégies :

Création et/ou renforcement de structures financières facilement accessibles aux femmes y compris le développement du système de fonds rotatifs et de dispositifs d'appui aux activités économiques des femmes.

éation du mécanisme national fiable et efficace de sensibilisation et de mobilisation des femmes en faveur de l'accès de la mise en valeur et de la protection des ressources terrestres en utilisant tous les moyens de communication traditionnels et modernes.

Résultats obtenus :

Compagnie Guinéenne de sensibilisation aux droits des enfants : mesures pour planifier la polarisation des filles.

Révision des programmes scolaires et insertion de "la pâticulture et l'enseignement, intégrer dans les cursus

Octroi de bourses d'encouragement à l'orientation des filles vers les filières techniques (ACDI) ;

taux mentionnés dans les écoles par l'ONU International Plan ;

représentativité des femmes au sein des organes d'encadrement et de l'éducatif.

de la part du budget allouée à l'alphabétisation (actuellement de

types discriminatoires à l'égard des femmes

appareils humains matériels et financiers

MEILLEURS ET LA SANTE

général :

amélioration de la santé des femmes.

acc. du Programme Elargi de Vaccination/Soins de Santé Primaires Essentiels (PEV/SSP/MSE)

- distribution de

Guinée ;

- amélioration de décision du

- Révision à la

2%);

Difficultés :

- Persistance de

l'opposition

3 - LA Objectifs

Favoris

Straté

- Mise
Mérica

- Création du Comité National de Lutte contre le Sida et autres MST;
- Implication des ONG dans la lutte contre les MST/SIDA;
- Extension de la couverture sanitaire en terme d'infrastructures et équipements;

Amélioration de l'accès à l'information et l'assurance des centres de santé.

Assortissement de l'offre de service en planification familiale.

Amélioration des politiques et programmes de santé reproductive;

Amélioration de la formation des Sages-femmes;

Amélioration de la prise en charge des toxicomanes;

Objectifs obtenus :

Conférences, prise en charge médicale, campagnes de sensibilisation, activités artistiques et culturelles en collaboration avec le Comité de Lutte contre la Drogue.

Distribution de contraceptifs à base communautaire;

Marketing social des contraceptifs;

Création des centres de conseils pour les femmes;

Sensibilisation au niveau des établissements communautaires;

Difficultés :

Insuffisance de l'offre des services;

Faiblesse de l'utilisation des services;

Insuffisance et mauvaise répartition;

Faible représentation des femmes dans les structures;

EMMES :

4 : LA VIOLENCE A L'EGARD DES FEMMES

Objectif Général :

Prévoir donner les moyens de les exercer.

Prévoir donner les moyens de les exercer.

- Respect de la dignité et de l'intégrité physique des femmes.
- Information et vulgarisation des droits des femmes
- Renforcement du Comité de défense des droits des femmes

~~ssive des violences par l'appui au programme d'assistance aux victimes de violences et à l'information et sensibilisation des populations sur les droits des femmes.~~

Résultats obtenus :

- Formation de juristes et para-juristes
- Mise en place de 5 centres d'Assistance Juridique (CAJ) dans les communes de la ville de Conakry et à Nzerekoro.
- Assistance de l'Etat en faveur des femmes en situation difficile (femmes battues, veuves et réfugiées).
- Meilleure prise en charge des violences dans les centres de santé et les commissariats.
- Campagne de sensibilisation par les leaders d'opinion (religieux, grois, médecins, sages-femmes, ONG, etc.) sur les mutilations génitales féminines.
- Réduction du taux de mortalité de la famille.

~~difficultés rencontrées : - la persistance des traditions culturelles et du droit communautaire dans les formes de violence contre les femmes - Faiblesse des ressources humaines, matérielles et budgétaires.~~

5 - LES FEMMES ET LES CONFLITS ARMÉS

~~Objectif général : Assurer la sécurité, la dignité et la paix en changeant les mentalités pour une paix durable et durable.~~

Stratégies :

- Mise en place d'un comité de suivi et d'évaluation avec le ministère de l'Intérieur et les autres intervenants (Ministères Diplomatiques, HCR, etc.)
- Développement d'un partenariat entre le Gouvernement et les autres acteurs (Autres Départements, Institutions Internationales, etc.).
- Implication des ONG féministes dans la prévention et la gestion des conflits.
- Implication de la Première Dame et des premières Dames pour la paix.

~~Résultats obtenus :~~

- Sensibilisation des populations en faveur de la paix
- Dons de vivres, de médicaments et de vêtements aux réfugiés du Liberia, de la Sierra Leone et de la Guinée.

Leone et de la Guinée Bissau.

- Construction d'écoles, de dispensaires, de latrines et des abris pour réfugiés.

Difficultés :

- Faiblesse des moyens matériels et humains
- Barrières culturelles et linguistiques entre populations autochtones et Réfugiés

6 - LES FEMMES ET L'ECONOMIE

Objectif général :

Promouvoir les activités génératrices de revenus des femmes

- Promotion d'activités génératrices de revenus
- Mobilisation de ressources financières;

- Formation et perfectionnement professionnelles des femmes;

- Formation en entrepreneuriat des femmes;

- Imperfection de certaines structures organisationnelles des femmes
- Taux d'intérêt très élevés et dissuasifs pratiqués sur les crédits à court terme ;

7 - LES FEMMES, LE POUVOIR ET LES RESPONSABILITES DANS LA PRISE DE DECISION

Objectif: Assurer la pleine implication des femmes à la gestion des affaires publiques et à la prise de décision dans les domaines politique, économique et social

Stratégies :

- Sensibilisation de la société en faveur d'un changement de comportements envers la femme,
- Incitation des femmes à s'impliquer davantage dans les organes de prise de décision.
- Crédit et mise en place de réseaux féminins dans tous les domaines.
- Crédit d'organisations féminines fortes !

Résultats Obtenus :

- Implication des femmes à la base dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes d'encadrement les concernant
- Intensification de l'éducation démocratique des femmes et leur implication effective dans le processus électoral.

Fonctionnement de la Coordination des ONG féminines de Guinée (COFEG), du Conseil des Femmes Ministres et Parlementaires (CEFAMP) de l'Association Guinéenne des Femmes Leader (AGFL) etc.

- application de la convention sur l'élimination de l'égard des femmes (CEDAW).
- Femmes fortes (Union des Paysans du Foutah : filière
- L'élaboration du rapport initial sur toutes les formes de discrimination
- Existence d'Unions régionales

Difficultés :

- Pesanteurs socioculturelles sur le statut de la femme et de la petite fille
- Faible niveau de formation et d'éducation civique de la majorité des femmes

8 - LES MECANISMES INSTITUTIONNELS DE PROMOTION DE LA FEMME

Objectif Général :

- Améliorer la capacité de coordination du Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance.

Stratégies :

- Renforcement de la structure organisationnelle du Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance.
- Amélioration de la capacité d'encadrement des populations par la formation et/ou le perfectionnement du personnel de conception.

Amélioration de la capacité des programmes de promotion féminine de la société civile.

Renforcement des capacités d'

Résultats Obtenu :

- Meublement du cadre org décentralisé.
- Formation de 800 Cadres administration et anglais.

Multiplication et diffusion des

Mise en place des points locaux de la promotion de la femme dans les Département

Ministériels partenaires.

du Ministère dans sa structure nationale et

nts en management, bureautique-informatique,

Existance d'une "Quarantaine" d'ONG féminines opérationnelles dans tous les territoires communales.

Difficultés :

- Faiblesse des ressources humaines, matérielles et financières
- Faiblesse organisationnelle des ONG et dispersion des objectifs

9 - LES DROITS FONDAMENTAUX DES FEMMES :

Objectif Général :

- Assurer la jouissance des droits et une meilleure prise en charge de la citoyenneté par les femmes.

Stratégies :

Large diffusion des textes juridiques pour :

amélioration de la connaissance par les femmes de leurs droits.

amélioration du taux de saisine des juridictions.

L'application effective des lois et sanctions contre les violences exercées sur les femmes.

Résultats Obtenus :

Lutte contre toutes les formes de violences y compris l'intégrisme.

nos langues nationales par l'ONG des femmes juristes de la
l'application de toutes les formes de discrimination à l'égard des

- Large diffusion
convention sur les
femmes.

d'Assistance Juridique pour les Femmes à Conakry et

- Creation des
N'Zerekore.

de la famille

- Elaboration de

- la non application de certains textes en vigueur

Difficultés :

10 - LES FEMMES ET LES MEDIAS :

Ce que nous avons fait :

Femmes et contribuer à

- Assurer et intensifier la couverture médiatique des activités
assez pour une image positive de la femme.

Stratégies :

ction dans le curriculum des étudiants en journalisme l'approche genre et
ment.

d'un système mobile d'information avec support audiovisuel.

ation de tous les textes de lois sur les droits des femmes dans les langues

d'une émission télévisée sur la promotion des arts et des sports féminins.

Résultats obtenus :

- Mise en place de l'Antenne nationale de l'Association des Professionnelles
de la Communication (APAC)

- Diffusion dans nos langues nationales des textes de lois sur les droits de la

s de diffusion à la radio et la télévision pour la promotion (émission sur la femme, la
femme, parole aux femmes, le panier de la ménagère etc...)

ées :
s sur les programmes

- Faiblesse numérique des femmes travaillant dans les mé

- Insuffisance de l'information et de la formation des jou
de promotion de la femme;

LES FEMMES ET L'ENVIRONNEMENT :

Objectif Général :

Assurer une pleine participation des femmes dans la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement.

Stratégies :

L'implication des femmes dans les structures de décision concernant les ressources naturelles (eau, assainissement et environnement)

- La lutte contre le feu de brousse.

Résultats Obtenus :

- La participation des femmes dans les structures de décision sur l'eau et l'environnement
- Le reboisement des zones dégradées.
- L'implication des Associations féminines dans l'assainissement

Difficultés :

Resistance aux changements face aux nouvelles technologies

12 - LES PETITES FILLES

Objectif Général :

Protéger et promouvoir la petite fille

Stratégies :

- Sensibilisation de la population par l'Etat et les ONG sur les genitalies féminines.
- Suivi sanitaire et nutritionnel dans les Centres d'encadrement
- Encourager les victimes de viol et leurs familles à se présenter dans les centres d'assistance juridiques (CAJ).
- Améliorer la sensibilisation des familles à la responsabilité
- promouvoir la scolarisation de la jeune fille
- Améliorer l'environnement pour éliminer les stéréotypes discriminatoires

Résultats Obtenus :

- Crédit dans les hôpitaux d'un service d'accueil pour les jeunes filles
- Conférences de sensibilisation des familles à la responsabilité
- Extension des services de planification familiale
- Lutte contre les mariages et grossesses précoces et les maltraitances
- Plaidoyer devant l'Assemblée Nationale en vue de légiférer au profit des filles à la santé de la femme

Pratiques des mutilations

dans la petite enfance.

Pratiquées dans les hôpitaux, et

de

les de viol

et de la maltraitance

forces

contre toutes les pratiques

de construction d'infrastructures pour les jeunes filles

Création de centres d'alphabetisation professionnalisation pour les jeunes filles

de la seconde chance pour les jeunes filles

couverture de Centres Nata

Difficultés:

-incertitude de certaines pratiques néfastes à la santé de la femme comme l'avortement, le